

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24300064300029	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI Nîmes Métropole
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE NIMES AGGLOMERATION

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET : Transports (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	32
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	38
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	40
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	41
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	42
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	43
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	44
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	45
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	46
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	49
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	50
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	56 271 965,00	56 271 965,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		56 271 965,00	56 271 965,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	48 099 176,00	48 099 176,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		48 099 176,00	48 099 176,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		104 371 141,00	104 371 141,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 454 425,00	0,00	2 679 931,00	2 679 931,00	2 679 931,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 494 978,00	0,00	1 475 262,00	1 475 262,00	1 475 262,00
014	Atténuations de produits	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
65	Autres charges de gestion courante	36 870 300,00	0,00	38 881 212,00	38 881 212,00	38 881 212,00
Total des dépenses de gestion des services		40 874 703,00	0,00	43 091 405,00	43 091 405,00	43 091 405,00
66	Charges financières	3 345 000,00	0,00	3 680 969,00	3 680 969,00	3 680 969,00
67	Charges exceptionnelles	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		44 269 703,00	0,00	46 822 374,00	46 822 374,00	46 822 374,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		4 647 924,00	4 647 924,00	4 647 924,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 943 265,00		4 801 667,00	4 801 667,00	4 801 667,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 943 265,00		9 449 591,00	9 449 591,00	9 449 591,00
TOTAL		49 212 968,00	0,00	56 271 965,00	56 271 965,00	56 271 965,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	56 271 965,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 060 000,00	0,00	8 078 182,00	8 078 182,00	8 078 182,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	31 930 000,00	0,00	32 618 744,00	32 618 744,00	32 618 744,00
74	Subventions d'exploitation	8 221 282,00	0,00	14 225 000,00	14 225 000,00	14 225 000,00
75	Autres produits de gestion courante	569 800,00	0,00	643 300,00	643 300,00	643 300,00
Total des recettes de gestion des services		48 781 082,00	0,00	55 565 226,00	55 565 226,00	55 565 226,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		48 781 082,00	0,00	55 565 226,00	55 565 226,00	55 565 226,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	431 886,00		706 739,00	706 739,00	706 739,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		431 886,00		706 739,00	706 739,00	706 739,00
TOTAL		49 212 968,00	0,00	56 271 965,00	56 271 965,00	56 271 965,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	56 271 965,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	8 742 852,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	37 000,00	0,00	76 000,00	76 000,00	76 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 191 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	48 166 999,00	0,00	35 782 000,00	35 782 000,00	35 782 000,00
	Total des dépenses d'équipement	49 394 999,00	0,00	35 860 000,00	35 860 000,00	35 860 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 300 000,00	0,00	5 620 737,00	5 620 737,00	5 620 737,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	4 300 000,00	0,00	5 620 737,00	5 620 737,00	5 620 737,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	53 694 999,00	0,00	41 480 737,00	41 480 737,00	41 480 737,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	431 886,00		706 739,00	706 739,00	706 739,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		5 911 700,00	5 911 700,00	5 911 700,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	431 886,00		6 618 439,00	6 618 439,00	6 618 439,00
	TOTAL	54 126 885,00	0,00	48 099 176,00	48 099 176,00	48 099 176,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 099 176,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	14 730 000,00	0,00	7 825 000,00	7 825 000,00	7 825 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	34 453 620,00	0,00	24 912 885,00	24 912 885,00	24 912 885,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	49 183 620,00	0,00	32 737 885,00	32 737 885,00	32 737 885,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	49 183 620,00	0,00	32 737 885,00	32 737 885,00	32 737 885,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		4 647 924,00	4 647 924,00	4 647 924,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 943 265,00		4 801 667,00	4 801 667,00	4 801 667,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		5 911 700,00	5 911 700,00	5 911 700,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 943 265,00		15 361 291,00	15 361 291,00	15 361 291,00
	TOTAL	54 126 885,00	0,00	48 099 176,00	48 099 176,00	48 099 176,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 099 176,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	8 742 852,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 679 931,00		2 679 931,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 475 262,00		1 475 262,00
014	Atténuations de produits	55 000,00		55 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	38 881 212,00		38 881 212,00
66	Charges financières	3 680 969,00	0,00	3 680 969,00
67	Charges exceptionnelles	50 000,00	0,00	50 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	4 801 667,00	4 801 667,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		4 647 924,00	4 647 924,00
Dépenses d'exploitation – Total		46 822 374,00	9 449 591,00	56 271 965,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	56 271 965,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	322 289,00	322 289,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 620 737,00	0,00	5 620 737,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	35 782 000,00		35 782 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	76 000,00	387 450,00	463 450,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 000,00	1 688 700,00	207 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	4 220 000,00	20 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		41 480 737,00	6 618 439,00	48 099 176,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 099 176,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 078 182,00		8 078 182,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		384 450,00	384 450,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	32 618 744,00		32 618 744,00
74	Subventions d'exploitation	14 225 000,00		14 225 000,00
75	Autres produits de gestion courante	643 300,00		643 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	322 289,00	322 289,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		55 565 226,00	706 739,00	56 271 965,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	56 271 965,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	7 825 000,00	0,00	7 825 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		300 000,00	300 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	24 912 885,00	0,00	24 912 885,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	5 911 700,00	5 911 700,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		4 501 667,00	4 501 667,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		4 647 924,00	4 647 924,00
Recettes d'investissement – Total		32 737 885,00	15 361 291,00	48 099 176,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 099 176,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 454 425,00	2 679 931,00	2 679 931,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6132	Locations immobilières	17 000,00	20 000,00	20 000,00
6135	Locations mobilières	150,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	10 000,00	12 000,00	12 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	182 500,00	275 000,00	275 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	110 000,00	110 000,00
617	Etudes et recherches	81 500,00	69 500,00	69 500,00
618	Divers	5 000,00	6 311,00	6 311,00
6221	Commissions et courtages sur achats	0,00	30 000,00	30 000,00
6226	Honoraires	136 000,00	30 000,00	30 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	52 000,00	301 800,00	301 800,00
6228	Divers	0,00	1 800,00	1 800,00
6238	Divers	200 500,00	51 600,00	51 600,00
6247	Transports collectifs personnel	400,00	400,00	400,00
6251	Voyages et déplacements	2 500,00	4 604,00	4 604,00
6256	Missions	3 500,00	6 635,00	6 635,00
6281	Concours divers (cotisations)	24 000,00	27 000,00	27 000,00
6287	Remboursements de frais	1 610 075,00	1 638 081,00	1 638 081,00
63512	Taxes foncières	57 000,00	55 300,00	55 300,00
63513	Autres impôts locaux	6 200,00	6 500,00	6 500,00
63514	Taxe sur les véhicules des sociétés	58 600,00	25 400,00	25 400,00
6358	Autres droits	0,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 494 978,00	1 475 262,00	1 475 262,00
6218	Autre personnel extérieur	6 000,00	4 000,00	4 000,00
6331	Versement de transport	13 217,00	14 129,00	14 129,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 672,00	3 925,00	3 925,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 609,00	7 065,00	7 065,00
6411	Salaires, appointements, commissions	873 940,00	835 800,00	835 800,00
6413	Primes et gratifications	210 438,00	214 254,00	214 254,00
6415	Supplément familial	4 625,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	137 133,00	157 035,00	157 035,00
6452	Cotisations aux mutuelles	5 026,00	6 340,00	6 340,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	189 867,00	180 510,00	180 510,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 651,00	10 504,00	10 504,00
6458	Cotisations autres organismes sociaux	1 800,00	2 000,00	2 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	6 000,00	6 500,00	6 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	500,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	26 000,00	31 700,00	31 700,00
014	Atténuations de produits (7)	55 000,00	55 000,00	55 000,00
739	Restitut° taxe Versement Transport	55 000,00	55 000,00	55 000,00
65	Autres charges de gestion courante	36 870 300,00	38 881 212,00	38 881 212,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	0,00	12 000,00	12 000,00
65714	Subv. équipt Communes	11 000,00	11 000,00	11 000,00
65732	Subv. exploitat° Régions	967 000,00	521 000,00	521 000,00
65733	Subv. exploitat° Départements	1 500,00	0,00	0,00
65737	Subv. exploitat° autres EPL	10 800,00	0,00	0,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	35 880 000,00	38 337 200,00	38 337 200,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	12,00	12,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		40 874 703,00	43 091 405,00	43 091 405,00
66	Charges financières (b) (8)	3 345 000,00	3 680 969,00	3 680 969,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 400 000,00	3 726 769,00	3 726 769,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-55 000,00	-67 000,00	-67 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6688	Autre	0,00	21 200,00	21 200,00
67	Charges exceptionnelles (c)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	50 000,00	50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		44 269 703,00	46 822 374,00	46 822 374,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	4 647 924,00	4 647 924,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 943 265,00	4 801 667,00	4 801 667,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 246 265,00	4 501 667,00	4 501 667,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	0,00	300 000,00	300 000,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	697 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 943 265,00	9 449 591,00	9 449 591,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 943 265,00	9 449 591,00	9 449 591,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		49 212 968,00	56 271 965,00	56 271 965,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	56 271 965,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	67 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-67 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 060 000,00	8 078 182,00	8 078 182,00
7061	Transport de voyageur	8 060 000,00	8 078 182,00	8 078 182,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	31 930 000,00	32 618 744,00	32 618 744,00
734	Versement de transport	31 930 000,00	32 618 744,00	32 618 744,00
74	Subventions d'exploitation	8 221 282,00	14 225 000,00	14 225 000,00
7471	Subv. exploitat° État	0,00	25 000,00	25 000,00
7472	Subv. exploitat° Régions	4 219 134,00	4 200 000,00	4 200 000,00
7474	Subv. exploitat° Communes	4 002 148,00	10 000 000,00	10 000 000,00
75	Autres produits de gestion courante	569 800,00	643 300,00	643 300,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	5 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	10 800,00	78 300,00	78 300,00
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	542 000,00	550 000,00	550 000,00
7588	Autres	12 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		48 781 082,00	55 565 226,00	55 565 226,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		48 781 082,00	55 565 226,00	55 565 226,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	431 886,00	706 739,00	706 739,00
721	Immobilisations incorporelles	108 136,00	384 450,00	384 450,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	323 750,00	322 289,00	322 289,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		431 886,00	706 739,00	706 739,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		49 212 968,00	56 271 965,00	56 271 965,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	56 271 965,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	37 000,00	76 000,00	76 000,00
2031	Frais d'études	37 000,00	76 000,00	76 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 191 000,00	2 000,00	2 000,00
2135	Installations générales, agencements	1 000,00	2 000,00	2 000,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	1 100 000,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	90 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
901	Opération d'équipement n° 901 (5)	3 000 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
902	Opération d'équipement n° 902 (5)	0,00	0,00	0,00
903	Opération d'équipement n° 903 (5)	4 457 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
904	Opération d'équipement n° 904 (5)	37 125 000,00	31 100 000,00	31 100 000,00
905	Opération d'équipement n° 905 (5)	299 999,00	170 000,00	170 000,00
906	Opération d'équipement n° 906 (5)	95 000,00	100 000,00	100 000,00
907	Opération d'équipement n° 907 (5)	115 000,00	0,00	0,00
908	Opération d'équipement n° 908 (5)	50 000,00	0,00	0,00
909	Opération d'équipement n° 909 (5)	502 000,00	208 000,00	208 000,00
910	Opération d'équipement n° 910 (5)	1 448 000,00	545 000,00	545 000,00
912	Opération d'équipement n° 912 (5)	675 000,00	0,00	0,00
913	Opération d'équipement n° 913 (5)	400 000,00	0,00	0,00
914	Opération d'équipement n° 914 (5)	0,00	459 000,00	459 000,00
Total des dépenses d'équipement		49 394 999,00	35 860 000,00	35 860 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 300 000,00	5 620 737,00	5 620 737,00
1641	Emprunts en euros	4 300 000,00	5 620 737,00	5 620 737,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 300 000,00	5 620 737,00	5 620 737,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		53 694 999,00	41 480 737,00	41 480 737,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	431 886,00	706 739,00	706 739,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	323 750,00	322 289,00	322 289,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	165 650,00	165 596,00	165 596,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	52 200,00	52 113,00	52 113,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	5 650,00	4 887,00	4 887,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	72 950,00	72 942,00	72 942,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	25 550,00	25 531,00	25 531,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 750,00	1 220,00	1 220,00
	Charges transférées	108 136,00	384 450,00	384 450,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	108 136,00	384 450,00	384 450,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	5 911 700,00	5 911 700,00
2031	Frais d'études	0,00	3 000,00	3 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	200 000,00	200 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	25 000,00	25 000,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	0,00	20 000,00	20 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	1 443 700,00	1 443 700,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	4 120 000,00	4 120 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		431 886,00	6 618 439,00	6 618 439,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		54 126 885,00	48 099 176,00	48 099 176,00
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 099 176,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	14 730 000,00	7 825 000,00	7 825 000,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	5 890 000,00	5 825 000,00	5 825 000,00
1312	Subv. équipt Régions	5 040 000,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	3 800 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00	0,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	34 453 620,00	24 912 885,00	24 912 885,00
1641	Emprunts en euros	34 453 620,00	24 912 885,00	24 912 885,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		49 183 620,00	32 737 885,00	32 737 885,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		49 183 620,00	32 737 885,00	32 737 885,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	4 647 924,00	4 647 924,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 943 265,00	4 801 667,00	4 801 667,00
15112	Provisions litiges et contentieux	697 000,00	300 000,00	300 000,00
28031	Frais d'études	209 900,00	192 030,00	192 030,00
28033	Frais d'insertion	315,00	312,00	312,00
28121	Aménagement Terrains nus	12 900,00	12 836,00	12 836,00
28135	Installations générales, agencements, ..	125 000,00	121 798,00	121 798,00
28151	Installations complexes spécialisées	47 000,00	46 958,00	46 958,00
28153	Installations à caractère spécifique	145 750,00	134 393,00	134 393,00
281735	Aménagements construction (mise à dispo)	1 450,00	1 410,00	1 410,00
281753	Installations caractère spécifique (mad)	7 650,00	7 616,00	7 616,00
28181	Installations générales, agencements	499 800,00	499 760,00	499 760,00
28182	Matériel de transport	3 193 100,00	3 481 170,00	3 481 170,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 400,00	3 384,00	3 384,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 943 265,00	9 449 591,00	9 449 591,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	5 911 700,00	5 911 700,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	5 911 700,00	5 911 700,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 943 265,00	15 361 291,00	15 361 291,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		54 126 885,00	48 099 176,00	48 099 176,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 099 176,00
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 901 (1)
LIBELLE : Equipements Transports Contractuels

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		23 052 268,81	a 0,00	1 300 000,00	b 1 300 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	115 759,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	95 586,51	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	20 173,28	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 785 050,54	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	0,00
2121	Aménagement Terrains nus	763 636,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	1 165 232,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	50 930,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	445 472,93	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	20 359 779,61	0,00	940 000,00	940 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	151 458,48	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	151 458,48	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 300 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 902 (1)
LIBELLE : TCSP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		101 394 370,83	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	16 793 867,19	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	16 714 654,75	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	79 212,44	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 340 582,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	1 427 313,57	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Aménagement Terrains nus	7 645,65	0,00	0,00	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	41 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	364 002,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	113 161,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	14 376 486,33	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 973,08	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	68 259 921,14	0,00	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	18 864 442,17	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 427 446,15	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	47 968 032,82	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 903 (1)
LIBELLE : TCSP T1 EXTENSION SUD (AP)**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 339 025,78	a 0,00	1 900 000,00	b 1 900 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	977 195,56	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	963 406,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	13 789,36	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	143 115,89	0,00	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	143 115,89	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 218 714,33	0,00	1 900 000,00	1 900 000,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	1 808 108,01	0,00	1 900 000,00	1 900 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 244,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	408 362,32	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 2 000 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 000 000,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	2 000 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	100 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 904 (1)
LIBELLE : TCSP T2 EST OUEST (AP)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		30 460 549,63	a 0,00	31 100 000,00	b 31 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 781 417,09	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00
2031	Frais d'études	5 765 630,73	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	15 786,36	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 060 549,12	0,00	9 772 000,00	9 772 000,00	0,00
2118	Autres terrains	2 907 797,21	0,00	600 000,00	600 000,00	0,00
216	Collections et oeuvres d'art	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	142 751,91	0,00	9 172 000,00	9 172 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	21 618 583,42	0,00	20 328 000,00	20 328 000,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	18 205 034,07	0,00	20 328 000,00	20 328 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	3 413 549,35	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 5 790 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	5 790 000,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	5 790 000,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-25 310 000,00
---	-----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 905 (1)
LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR D'ACCESSIBILITE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 202 727,00	a 0,00	170 000,00	b 170 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 202 727,00	0,00	170 000,00	170 000,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	1 202 727,00	0,00	170 000,00	170 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-170 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 906 (1)
LIBELLE : VELOS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		148 234,20	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	148 234,20	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	28 965,01	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	119 269,19	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 35 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	35 000,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	35 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-65 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 907 (1)
LIBELLE : SYSTEMES BILLETIQUE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		408 782,89	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	408 782,89	0,00	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	408 782,89	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 908 (1)
LIBELLE : SYST. D'AIDE A L'EXPLOITA°/ INFO.USAGERS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 274 737,93	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 274 737,93	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 274 737,93	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 909 (1)
LIBELLE : PARKING RELAIS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		930 159,39	a 0,00	208 000,00	b 208 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	13 185,00	0,00	58 000,00	58 000,00	0,00
2031	Frais d'études	13 185,00	0,00	58 000,00	58 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	241 571,63	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	241 571,63	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	675 402,76	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2312	Terrains	675 402,76	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-208 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 910 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT RESEAU BUS**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 202 647,40	a 0,00	545 000,00	b 545 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	79 401,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	79 401,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	38 853,83	0,00	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	38 853,83	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 084 392,57	0,00	545 000,00	545 000,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	3 084 392,57	0,00	545 000,00	545 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-545 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 912 (1)
LIBELLE : EQUIP. SYST. INTELLIGENTS**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		59 945,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	59 945,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	59 945,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 913 (1)
LIBELLE : MOBILIER URBAIN

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 914 (1)
LIBELLE : SMART CITY (AP)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	459 000,00	b 459 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	359 000,00	359 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	359 000,00	359 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-459 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					166 189 828,11									
1641 Emprunts en euros (total)					156 189 828,11									
0 041 355S	CREDIT FONCIER DE FRANCE	27/04/2016	31/07/2018	01/08/2018	10 739 828,11	F	Taux fixe à 2.25 %	2,250	2,300	EUR	S	P	O	A-1
1262376	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/02/2013	22/02/2013	01/05/2014	9 700 000,00	F	Taux fixe à 3.38 %	3,380	3,380	EUR	T	P	O	A-1
44144	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/12/2015	18/12/2017	01/07/2018	9 000 000,00	V	(Livret A + 0.75)-Floor 0 sur Livret A	1,500	1,500	EUR	S	P	O	A-1
5289019 - 93691	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/04/2019	01/05/2024	01/08/2024	17 000 000,00	V	(Livret A + 0.6)-Floor -0.6 sur Livret A	1,350	1,350	EUR	T	P	O	A-1
5403426	CAISSE D'EPARGNE	25/01/2019	24/05/2019	25/08/2019	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.6 %	1,600	1,610	EUR	T	P	O	A-1
9148448-5382474	CAISSE D'EPARGNE	29/11/2018	25/03/2019	25/06/2019	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.6 %	1,600	1,610	EUR	T	P	O	A-1
CF 0 017 717 N	CREDIT FONCIER DE FRANCE	23/04/2012	27/06/2012	27/06/2013	30 000 000,00	F	Taux fixe à 5.53 %	5,530	5,610	EUR	A	C	O	A-1
CO9788 Consolidation	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	19/12/2017	30/11/2018	28/02/2019	5 000 000,00	V	(Euribor 03 M + 0.57)-Floor -0.57 sur Euribor 03 M	0,250	0,260	EUR	T	C	O	A-1
LLN.NIMESMETRO2049	Rivage Investment	09/09/2019	20/09/2019	20/12/2019	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1.24 %	1,240	1,250	EUR	T	C	O	A-1
MIN528211EUR	BANQUE POSTALE	02/09/2019	01/10/2020	01/01/2021	10 000 000,00	V	(Eonia(Postfixé) + 0.87)-Floor 0 sur Eonia(Postfixé)	0,870	0,890	EUR	T	C	O	A-1
ONE-7836837	SOCIETE GENERALE	17/12/2015	28/12/2015	28/06/2016	10 000 000,00	F	Taux fixe à 2.03 %	2,030	2,070	EUR	S	C	O	A-1
TRANSP CAL	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	01/07/2011	01/07/2011	01/01/2012	19 750 000,00	F	Taux fixe à 3.68 %	3,680	3,770	EUR	S	C	O	A-1
Transp Cf-CE01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/06/2008	25/06/2009	25/06/2010	2 000 000,00	C	Taux fixe à 3.24 %	3,240	3,290	EUR	A	C	O	E-1
Transp Dex02	SFIL CAFFIL	16/06/2008	01/12/2008	01/12/2009	7 000 000,00	C	Taux fixe à 4.35 %	4,350	4,410	EUR	A	P	O	E-1
Transp Dex03	SFIL CAFFIL	16/06/2008	01/12/2009	01/12/2010	3 000 000,00	C	Taux fixe à 4.35 %	4,350	4,410	EUR	A	P	O	E-1

Nîmes Métropole - Transports - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Transp Dex04	SFIL CAFFIL	06/06/2008	01/07/2008	01/12/2011	3 000 000,00	C	(Eonia(Postfixé)-Floor -0.45 sur Eonia(Postfixé)) + 0.45	0,790	0,000	EUR	A	P	O	B-3
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					10 000 000,00									
CO9301-convention du 22/11/2016	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	22/11/2016	03/04/2017	03/07/2017	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1.33 %	1,330	1,360	EUR	T	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					166 189 828,11									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		116 630 433,55					4 947 401,82	3 487 954,89	0,00	1 166 475,93
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		108 354 571,48					4 257 746,65	3 378 975,14	0,00	1 142 092,59
0 041 355S	N	0,00	A-1	10 338 491,02	27,08	F	Taux fixe à 2.25 %	2,300	275 139,57	234 936,88	0,00	95 601,84
1262376	N	0,00	A-1	8 505 771,85	24,08	F	Taux fixe à 3.38 %	3,380	232 007,39	281 037,29	0,00	45 262,33
44144	N	0,00	A-1	8 750 303,57	38,00	V	(Livret A + 0.75)-Floor 0 sur Livret A	1,500	169 589,37	130 134,77	0,00	53 165,89
5289019 - 93691	N	0,00	A-1	0,00	29,33	V	(Livret A + 0.6)-Floor -0.6 sur Livret A	1,350	0,00	0,00	0,00	0,00
5403426	N	0,00	A-1	4 918 309,93	24,40	F	Taux fixe à 1.6 %	1,610	165 349,88	77 704,16	0,00	7 393,49
9148448-5382474	N	0,00	A-1	4 877 219,66	24,23	F	Taux fixe à 1.6 %	1,610	166 011,28	77 042,76	0,00	1 046,94
CF 0 017 717 N	N	0,00	A-1	21 600 000,00	17,49	F	Taux fixe à 5.53 %	5,610	1 200 000,00	1 214 388,00	0,00	585 995,67
CO9788 Consolidation	N	0,00	A-1	4 736 842,00	17,91	V	(Euribor 03 M + 0.57)-Floor -0.57 sur Euribor 03 M	0,170	263 158,00	7 085,88	0,00	524,96
LLN.NIMESMETRO2049	N	0,00	A-1	9 916 666,67	29,72	F	Taux fixe à 1.24 %	1,250	333 333,32	121 416,67	0,00	3 300,93
MIN528211EUR	N	0,00	A-1	0,00	30,75	V	(Eonia(Postfixé) + 0.87)-Floor 0 sur Eonia(Postfixé)	0,890	0,00	0,00	0,00	32 102,78
ONE-7836837	N	0,00	A-1	8 000 000,00	15,99	F	Taux fixe à 1.27 %	2,070	500 000,00	162 526,87	0,00	1 268,75
TRANSP CAL	N	0,00	A-1	14 262 712,05	21,50	F	Taux fixe à 3.68 %	3,770	648 305,06	527 584,93	0,00	254 680,18
Transp Cf-CE01	N	0,00	E-1	1 333 333,30	19,49	C	3.24-(5*Cap 5.25 sur Euribor 12 M(Postfixé))	3,290	66 666,67	43 920,00	0,00	21 546,00

Nîmes Métropole - Transports - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Transp Dex02	N	0,00	E-1	5 898 946,21	23,92	C	4.35-(5*Cap 6.2 sur Euribor 12 M(Postfixé))	4,410	132 554,65	260 880,90	0,00	20 903,17
Transp Dex03	N	0,00	E-1	2 582 223,84	24,92	C	4.35-(5*Cap 6.2 sur Euribor 12 M(Postfixé))	4,410	54 103,92	114 198,85	0,00	9 164,43
Transp Dex04	N	0,00	B-3	2 633 751,38	25,92	C	Taux fixe 4.71% si Spread CMS EUR 30 ans(Postfixé)-CMS EUR 02 ans(Postfixé) >= 0% sinon 6.71%	4,780	51 527,54	126 117,18	0,00	10 135,23
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		8 275 862,07					689 655,17	108 979,75	0,00	24 383,34
CO9301-convention du 22/11/2016	N	0,00	A-1	8 275 862,07	11,76	F	Taux fixe à 1.33 %	1,360	689 655,17	108 979,75	0,00	24 383,34
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		116 630 433,55					4 947 401,82	3 487 954,89	0,00	1 166 475,93

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Nîmes Métropole - Transports - BP - 2020

- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
Transp Dex04	SFIL CAFFIL	3 000 000,00	2 633 751,38	3	35,00		(Eonia(Postfixé)-Floor -0.45 sur Eonia(Postfixé)) + 0.45	Taux fixe 4.71% si Spread CMS EUR 30 ans(Postfixé)-CMS EUR 02 ans(Postfixé) >= 0% sinon 6.71%	1 879 248,00	Taux fixe 4.71% si Spread CMS EUR 30 ans(Postfixé)-CMS EUR 02 ans(Postfixé) >= 0% sinon 6.71%	4,780	126 117,18	0,00	2,26
TOTAL (B)		3 000 000,00	2 633 751,38						1 879 248,00			126 117,18	0,00	2,26
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Transp Cf-CE01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	2 000 000,00	1 333 333,30	1	30,00		Taux fixe à 3.24 %	Taux fixe à 3.24 %	422 338,89	3.24-(5*Cap 5.25 sur Euribor 12 M(Postfixé))	3,290	43 920,00	0,00	1,14
Transp Dex02	SFIL CAFFIL	7 000 000,00	5 898 946,21	1	35,00		Taux fixe à 4.35 %	Taux fixe à 4.35 %	3 384 127,20	4.35-(5*Cap 6.2 sur Euribor 12 M(Postfixé))	4,410	260 880,90	0,00	5,06
Transp Dex03	SFIL CAFFIL	3 000 000,00	2 582 223,84	1	35,00		Taux fixe à 4.35 %	Taux fixe à 4.35 %	1 555 126,08	4.35-(5*Cap 6.2 sur Euribor 12 M(Postfixé))	4,410	114 198,85	0,00	2,21

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (E)		12 000 000,00	9 814 503,35						5 361 592,17			418 999,75	0,00	8,41
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		15 000 000,00	12 448 254,73						7 240 840,17			545 116,93	0,00	10,67

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	13	0	0	0	0	
	% de l'encours	89,32	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	104 182 178,82	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	1	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	2,26	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	2 633 751,38	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	8,41	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	9 814 503,35	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études non suivies de réalisations	5	12/11/2018
L	Frais de recherche et de développement	5	12/11/2018
L	Logiciels	2	12/11/2018
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	12/11/2018
L	Ouvrages génie civil durables et bâtiments durables (réservoirs d'eau, bassins de stockage...)	70	12/11/2018
L	Installations et infrastructures de transport	60	12/11/2018
L	Gares routières	35	12/11/2018
L	Bâtiments légers et abris	15	12/11/2018
L	Agencements et aménagements de bâtiments	20	12/11/2018
L	Installations électriques, électroniques et téléphoniques	20	12/11/2018
L	Installations de chauffage	15	12/11/2018
L	Installation de ventilation	15	12/11/2018
L	Véhicules légers	8	12/11/2018
L	Camions et véhicules industriels	8	12/11/2018
L	Autobus	15	12/11/2018
L	Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)	20	12/11/2018
L	Matériel informatique	5	12/11/2018
L	Mobilier	15	12/11/2018
L	Vélos	5	12/11/2018
L	Outils	10	12/11/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	300 000,00		1 830 500,00	2 130 500,00	0,00	2 130 500,00
Litige Eiffage	0,00	28/05/2015	1 460 500,00	1 460 500,00	0,00	1 460 500,00
Provision pour risques délégataires	300 000,00	02/12/2019	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
Provision pour risques exploitants	0,00	02/12/2019	370 000,00	370 000,00	0,00	370 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	300 000,00		1 830 500,00	2 130 500,00	0,00	2 130 500,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		3 206,68	3 206,68	0,00	3 206,68
Provision pour créances douteuses	0,00	02/12/2019	3 206,68	3 206,68	0,00	3 206,68
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		3 206,68	3 206,68	0,00	3 206,68

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		5 943 026,00	I 5 943 026,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		5 620 737,00	5 620 737,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	5 620 737,00	5 620 737,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		322 289,00	322 289,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	322 289,00	322 289,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 943 026,00	0,00	0,00	5 943 026,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		9 449 591,00	III 9 449 591,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		9 449 591,00	9 449 591,00
15...	Provisions pour risques et charges		
15112	Provisions litiges et contentieux	300 000,00	300 000,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	192 030,00	192 030,00
28033	Frais d'insertion	312,00	312,00
28121	Aménagement Terrains nus	12 836,00	12 836,00
28135	Installations générales, agencements, ..	121 798,00	121 798,00
28151	Installations complexes spécialisées	46 958,00	46 958,00
28153	Installations à caractère spécifique	134 393,00	134 393,00
281735	Aménagements construction (mise à dispo)	1 410,00	1 410,00
281753	Installations caractère spécifique (mad)	7 616,00	7 616,00
28181	Installations générales, agencements	499 760,00	499 760,00
28182	Matériel de transport	3 481 170,00	3 481 170,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 384,00	3 384,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	4 647 924,00	4 647 924,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	9 449 591,00	0,00	0,00	0,00	9 449 591,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	5 943 026,00
Ressources propres disponibles	IV	9 449 591,00
Solde	V = IV – II (6)	3 506 565,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AP SMART CITY (PART BUDGET TRANSPORTS)	0,00	2 459 000,00	2 459 000,00	0,00	459 000,00	2 000 000,00
AP TCSP T1 EXTENSION SUD (PART BUDGET TRANSPORTS)	14 885 089,68	0,00	14 885 089,68	5 727 600,58	3 844 183,00	5 313 306,10
AP TCSP T2 EST/OUEST (PART BUDGET TRANSPORTS)	115 143 591,86	0,00	115 143 591,86	55 554 812,34	40 450 000,00	19 138 779,52

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		12,50	0,00	12,50	9,50	3,00	12,50
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2,80	0,00	2,80	2,80	0,00	2,80
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CL	C	1,80	0,00	1,80	1,80	0,00	1,80
ATTACHE	A	2,90	0,00	2,90	0,90	2,00	2,90
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		12,80	0,00	12,80	10,80	2,00	12,80
ADJOINT TECHNIQUE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
INGENIEUR EN CHEF HCL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
TECHNICIEN	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	4,80	0,00	4,80	3,80	1,00	4,80
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		25,30	0,00	25,30	20,30	5,00	25,30

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATTACHE	A	ADM	590	0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR	A	TECH	669	0,00	3-3-2°	CDD
REDACTEUR	B	ADM	381	0,00	3-2	CDD
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	TECH	534	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 08/10/2018 - AFFERMAGE	TRANSDEV NIMES MOBILITES	TRANSDEV NIMES MOBILITES	SA	38 030 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 104

Nombre de membres présents : 88

Nombre de suffrages exprimés : 102

VOTES :

Pour : 57

Contre : 43

Abstentions : 2

Date de convocation : 26/11/2019

Présenté par (1) M. GAILLARD, Vice-Président délégué aux finances,

A la salle du conseil communautaire le 02/12/2019

(1) M. GAILLARD, Vice-Président délégué aux finances,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Nîmes, 3 rue du Colisée, le 02/12/2019

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) M. GAILLARD, Vice-Président délégué aux finances, compte tenu de la transmission en préfecture, le 09/12/2019, et de la publication le 09/12/2019

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée.